SOMMAIRE

Rubriques	Pages
Éditorial	2
Vie politique	3
Vie communale	4 - 7
Hommages	8 - 10
Sports et manifestations	11 - 13
Ecole	14 - 16
Brèves	17 - 20
1er Août	20 - 24
Tournoi de pétanque	25
Culture	26 - 28
Gens d'ici	29
Pages gourmandes	30 - 31
Informations générales	32 - 35
Informations communales	36 - 39
Agenda	40

ÉDITORIAL

Tel le Soleil, votre *Coquille* vous aura manqué pour passer l'été. La voilà, fraîchement sortie de presse, afin de vous faire part des dernières nouvelles de la vie communale.

La construction de cinq immeubles devrait débuter en 2015. Le nombre impressionnant de demandes de Vandœuvriens, jeunes et moins jeunes, reçues par la Mairie, démontre clairement que l'intérêt pour que ce projet se réalise au plus vite est très fort au sein de la population. Puisse-t-il rapidement voir le jour afin de répondre à toutes ces requêtes de gens qui veulent pouvoir rester ou revenir sur leur commune et pouvoir ainsi planifier leur installation au plus vite.

Nous aurions aimé vous informer que tout prochainement Vandœuvres bénéficiera d'une connection digne de ce nom, mais les SIG, malgré toute la pression de votre exécutif, n'ont pas daigné tenir leur promesse. Donc, hormis une petite amélioration, les habitants de Vandœuvres, comme ceux de toutes les communes non urbaines, n'auront pas droit à la FTTH* avant bien des années, ce qui est fort regrettable. Des dépenses pharaoniques ont été faites dernièrement par les SIG, souvent à mauvais escient. Ils auraient donc bien pu tenir leur promesse pour permettre aux habitants d'avoir accès à une technologie qui, pour la plupart, est indispensable pour leurs activités professionnelles.

Cette position des SIG confirme parfaitement ce que le regretté Me Michel Halpérin écrivait dans sa dernière chronique *La Fin des libertés ?** « La politique n'est plus vraiment autonome. Elle est en mains de sa propre administration. Démission des élus au profit des fonctionnaires. Inversion des hiérarchies. Les services obtiennent des moyens qu'ils exercent contre des citoyens de plus en plus infantilisés. L'administration gouverne. Les élus font semblant et l'autoritarisme est de retour. » À voir le feuilleton avec le comportement indigne et intolérable d'une partie de notre police cet été, et le manque de fermeté dont ont fait preuve les élus, cela ne fait que rendre cette démission encore plus dramatique. Après la police, les gardiens de prison. Quand on sait le danger que représente ce chaudron situé à quelques encablures de Vandœuvres. Nous espérons que les autrorités, conscientes de ce grave problème, sauront prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la population. À quand l'utilisation de solutions plus radicales ou l'utilisation de nouvelles technologies (bracelet électronique), ceci afin d'arrêter de dilapider parfaitement inutilement l'argent du contribuable dans des structures bien trop onéreuses au détriment de la formation et de la création d'emploi ou de la santé ?

Aujourd'hui où il y aurait une obligation d'avoir une Europe forte et unie pour lutter contre tous ces dangers qui nous guettent à plus ou moins courtes échéances, au vu de ce qui se passe à notre porte, force est de constater que nous ne pouvons pas compter sur nos élus. Aussi bien au niveau européens que fédéral. Raison pour laquelle il sera de plus en plus nécessaire d'avoir des représentants forts, tant au niveau communal que cantonal. Ceci, afin de défendre tout simplement au mieux les intérêts de leurs habitants. Aujourd'hui plus encore, il devient primordial de redonner toute son importance à la responsabilité individuelle, afin d'éviter de continuer de donner tout ce pouvoir à des administrations qui nous infantilisent !

Nous vous souhaitons une bonne reprise et vous souhaitons le meilleur pour terminer cette année en beauté.

Lorin Voutat

*1 FTTH : Fiber to the home = arrivée de la fibre optique dans la maison
*2 : Le Matin Dimanche 18.08.14

VIE POLITIQUE

Maxime Provini

Maxime est un enfant de la commune, arrivé à 5 ans à Vandœuvres. Il y a fait toute son école primaire et a parallèlement fait partie des scouts de St-Exupéry.

Après un diplôme de commerce, il obtient sa matu à Nicolas Bouvier et est aujourd'hui en bachelor à la haute école de gestion (cours en anglais).

Il a en même temps travaillé pendant une année pour SIX Group au sein de la division SIX Financial Informations (Fournisseur de données financières auprès des banques et des acteurs financiers en Suisse).

Mais Maxime a aussi un côté plus *groove* puisqu'il organise trois fois par an, et ce depuis trois ans, des évènements au Bypass. Maxime est sur la liste des Vert'lib.

Il remplace Christophe Imhoos qui, après quinze ans d'activités communales variées (conseiller municipal, pompier volontaire), quitte la commune pour le bout du lac.

Véronique Christe

Bertrand Reich

Administrateur provisoire

Originaire du Grand-Saconnex, il a suivi dans notre canton un cursus classique, sanctionné par une maturité latine puis un master en droit et un brevet d'avocat, en étant par ailleurs titulaire d'un certificat de capacité délivré par le laboratoire œnologique de Changins.

Il a été conseiller municipal de la ville du Grand-Saconnex du 1er janvier 1994 au 31 mai 2001, présidant le conseil municipal du 1er juin 2000 au 31 mai 2001, et ensuite adjoint au maire de la commune d'Aire-la-Ville du 1er juin 2007 au 31 mars 2013.

Associé dans une Étude implantée depuis plus de 50 ans à Genève, il siège également à la Chambre d'appel en matière de baux et loyers en qualité de juge assesseur. Dans le domaine immobilier, il a été pendant plusieurs années administrateur des deux plus grands propriétaires de logements du canton, présidant notamment les Fondations immobilières de droit public, et il préside actuellement plusieurs coopératives de logement, qu'il a créées avec des personnes de profession et sensibilité diverses, en siégeant par ailleurs au conseil de la Fondation communale immobilière de Lancy.

Humaniste convaincu, il préside le conseil de l'Appel de Genève, Fondation qui vise à amener les groupes armés à renoncer à l'utilisation des mines antipersonnel, à prohiber les enfants-soldats et à s'abstenir de toute violence sexuelle. Actuellement, 47 groupes armés non étatiques se sont engagés formellement à ne pas utiliser les mines antipersonnel, 12 à ne pas recruter les enfants dans les conflits armés et 10 à interdire toute violence sexuelle. Les actes d'engagement sont signés au cours d'une cérémonie officielle et le canton de Genève en est dépositaire.

Déjeuner des aînés du 29 janvier 2014

L'événement important d'une nouvelle année à Vandœuvres reste bien celui du déjeuner des Aînés.

Les visages souriants et réjouis montrent le plaisir des retrouvailles amicales pour fêter ce début d'année.

Après l'apéritif pris au foyer, la salle de sport du centre communal accueillait les tables décorées.

Plus d'une centaine d'Aînés, accompagnés de Catherine Kuffer, maire, d'Emmanuel Foëx, adjoint, ainsi que plusieurs conseillers municipaux, participaient à un délicieux déjeuner festif.

Après ces agapes, Bernard de Wurstemberger, médecin et habitant la commune, a introduit un film réalisé par David Houbrechts, également présent, sur l'acupuncture humanitaire : *L'hôte et l'invité.*

Les très belles images de ce reportage ont merveilleusement complété et clos ce moment chaleureux, annonciateur d'une belle année !

Claire de Haller

Aînés

Sortie de printemps

Le 4 juin dernier, deux cars remplis de seniors joyeux quittaient le centre communal direction Ouchy.

Là, un bateau Belle Époque, « La Suisse », construit en 1910, nous attendait pour nous faire découvrir ou redécouvrir la croisière du Haut-Lac, de Ouchy à Chillon en passant par Vevey, Pully ou Montreux.

Véritable palace flottant, «La Suisse» est contemporain du «Titanic».

Lors de son lancement le 30 mai 1910, il devient le «bateau amiral» de la flotte CGN, il devait être le plus grand et le plus beau de tous les vapeurs en Suisse.

La machinerie en cuivre à deux cylindres et à double expansion bien briquée et huilée par les mécanos rugissait en faisant vibrer chaudière, cylindres, pistons et vilebrequin pour actionner leurs roues à aubes.

La salle à manger boisée au mobilier soigné était digne d'un grand hôtel de la riviera, même la déco des toilettes (je n'ai bien évidemment visité que celles pour dames) n'était pas laissée au hasard : carrelage damier blanc et noir, portes en acajou vernies, huisseries en cuivre rutilant et lavabos en marbre de Carrare, tout est fait pour satisfaire les voyageurs d'un autre temps.

Nous étions revenus un siècle en arrière dans un roman d'Agatha Christie.

Il faut savoir que « La Suisse », construit par l'entreprise Sulzer de Winterthour, fait partie de la plus grande flotte de vaisseaux Belle Époque au monde.

Il est, avec les sept autres bateaux mus par des roues à aubes de la CGN, classé monument historique depuis 2011.

C'est au pont supérieur que l'apéritif fut servi et, pour des raisons pratiques, nous restâmes là pour le déjeuner, simple mais délicieux : panaché de salade de saison au Tilsit, filets de truite au chasselas et estragon, pomme de terre en mélimélo de légumes et tartelette aux pommes, le tout arrosé de «Désirée de Lavaux».

Être au pont supérieur nous permit de mieux apprécier les rives du Léman avec ses maisons bourgeoises, ses multinationales aux buildings ultra modernes et ses petits villages typiques. Nous avons surtout longé le Lavaux et ses vignes, patrimoine mondial de l'Unesco.

Sans nous lancer des fleurs, la commission culture et manifestations a eu le « nez creux », car la pluie fut des nôtres pendant toute cette belle journée, du coup être dedans tout en pouvant apprécier ce qui se passe dehors était fort appréciable.

Véronique Christe

Photographies : Lorin Voutat

HOMMAGES

Pierre Pradervand

Pierre Pradervand, surnommé affectueusement « Kennedy » par ses amis et ses proches de par sa surprenante ressemblance avec JFK, s'en est allé le 25 février dernier.

Pierre va laisser un grand vide dans sa ferme à Crête qu'il avait peu à peu transformée en un magnifique manège, que son fils Julien aura la lourde de tâche de reprendre. Tant par sa stature que par sa personnalité, Pierre ne laissait personne indifférent. Non seulement dans sa maison, mais dans le cœur de tous, tant il était apprécié. Chose rare, il faisait l'unanimité, même si par beaucoup il était craint, vu son fort caractère qui n'avait d'égal que son charisme.

Pierre était – bien difficile de parler de Pierre à l'imparfait – aimé de tous, car il n'avait d'égal pour montrer à chacun qu'il était important. Il savait écouter attentivement tous ceux qui venaient chercher soit un conseil, soit un petit mot de réconfort. Tel un patriarche, il trônait au bout de la grande table dans sa cuisine, là où il préparait de délicieux gâteaux au chocolat pour le traditionnel concours organisé par les Écuries de Crête. Il impressionnait, mais dès ses premières paroles, on était tout de suite à l'aise et sa gentillesse légendaire rassurait si besoin était.

Sa vision de la vie, sa sagesse et son bon sens terrien de paysan faisait de Pierre un interlocuteur précieux. Il avait toujours un bon mot à placer, une recommandation à faire. Il était difficile d'abréger la conversation mais on ne se lassait jamais de l'écouter car avec sa convivialité légendaire il savait mettre à l'aise son interlocuteur. Combien de cavaliers, d'amis, de voisins, d'employés, de cousins, de neveux, de simples visiteurs a-t-il reçus dans sa chaleureuse cuisine, tous séduits par ce grand bonhomme ? Innombrables seront les souvenirs qu'ils garderont de ces rencontres privilégiées.

Toutes les personnes rencontrées parlent de Pierre avec émotion et ont chacune leurs anecdotes à raconter :

Andrea, la petite fille que Pierre avait prise sous son aile protectrice se souviendra toujours de la générosité dont il a fait preuve envers elle. De ce grand Monsieur qui savait si bien la consoler et l'encourager lorsqu'elle chutait du poney ou qui s'inquiétait de ne pas la voir manger suffisamment, toute mincelette qu'elle est.

Mujedin, communément appelé Momo par les cavaliers de Crête, gardera le souvenir d'un patron extraordinaire. Un vrai patron, respecté et respectueux envers ses employés, qui lui aura tant appris. De la conduite du tracteur ou à s'occuper des chevaux. Ce patron qui se préoccupait toujours de savoir si ses ouvriers dans les champs avaient suffisamment à boire. Et qui en rigolant, pour les motiver, leur lançait en plaisantant : « Allez, assez travaillé, on va aux filles ! »

Ce patron qui les protégeait contre les clients irrespectueux qui laissaient tout en bordel dans le manège. La fidèle Mercedes qui se souvient lorsqu'avec son fort accent sud-américain, au début, elle lui lançait : « Monsieur, vous avez la flemme !» lorsqu'il toussait très fort. Et Pierre, ne comprenant pas ce qu'elle voulait lui dire, lui répondait : « Non, je n'ai pas la flemme! Je travaille dur tous les jours depuis mon jeune âge ! Juste une petite incompréhension de langage, une rencontre de deux cultures. Mercedes qui l'avait même surpris à dresser le chat Boogsie auquel il avait appris à sonner à la porte à 15h ! Laureline, qui en dehors des bons petits plats qu'il mijotait, se rappelle le soin particulier que Pierre apportait aux fleurs qui décorent la cour. La cour sur laquelle il avait une vue plongeante assis à sa table, surveillant le moindre fait et geste de tous ceux qui la traversaient, à pied, à cheval ou en tracteur. L'œil de Moscou veillait, disaient certains. Sans oublier l'importance qu'il accordait aux détails, tels que la composition des paniers de

prix. Les petites filles, Lea, Albane, et Gaëtane résument bien son caractère. « Il rigolait tout le temps, et surtout il ne nous grondait jamais. Il était trop gentil, il nous laissait tout le temps sortir Tic et Tac, les deux petits poneys.» Claudine, elle se souvient encore de la manière dont elle a atterri au manège. C'est assis sur son tracteur, que Pierre lui a donné l'autorisation de venir à Crête, à condition qu'elle ne fasse pas de bêtise. Et chaque année, il lui répétait qu'elle pouvait rester, vu qu'elle avait été sage ! Pour certains, une parole donnée, ça n'a pas de prix. Pierre était de ceux là.

Il serait bien trop long de citer toutes les personnes qui nous ont raconté des anecdotes de leur rencontre avec Pierre. Mais, une chose est sûre, il n'a laissé personne indifférent.

Aujourd'hui, Pierre est parti retrouver son cousin et ami Marco - disparu lui aussi bien trop tôt - avec lequel il partageait tant de choses. Il laissera un grand vide derrière lui.

Adieu Pierre, tu nous manqueras et déjà nous te regrettons. Repose en paix.

Nul ne sait si son vœu le plus cher, celui qu'il aimait répéter à ses cavalières, s'est réalisé. Il voulait être réincarné en « cheval de bonne femme ».

Lorin Voutat

Jean-Claude Muster

Début mars 2014 nous a quitté Jean-Claude Muster, à 65 ans.

C'est un enfant du village qui s'est éteint. Et avec lui une mémoire de la vie de notre communauté, celle de la seconde moitié du XXe siècle. En effet, il a vécu toute sa vie dans la commune, au chemin de la Cocuaz, sur une parcelle familiale, à l'exception des dernières années qu'il a passées au pied des Voirons. Autant dire que la vie quotidienne à Vandœuvres, avec ses grandes et petites histoires, n'avait pour lui aucun secret. Jovial, il connaissait chaque habitant ou presque et liait avec eux de cordiales relations.

Dès que l'âge le lui permit, il intégra la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de la commune et y fit une carrière qui le conduisit à la responsabilité de premier lieutenant. Cet engagement, il l'accomplit avec honneur et fidélité et dans un esprit de profonde camaraderie. Pendant ses décennies de service, il a toujours été présent et actif pour se mettre au service de la communauté, lutter contre les sinistres, inondations et autres tourmentes naturelles. Sans compter toutes les fêtes villageoises, promotions, 1er août et Escalades auxquelles il a apporté ses compétences et son expérience. Un bel exemple d'esprit civique.

Son tempérament de terrien enraciné ne l'a pas empêché d'avoir un cœur ouvert sur les soucis du monde et il fut parmi les fondateurs de l'association communale Arvan, association engagée dans l'aide au développement au Sahel et plus particulièrement du Burkina Faso. Dans ce cadre, il accomplit plusieurs voyages de soutien dans cette région du monde. Il participa également pendant des années à l'organisation de la Fête des vendanges du chemin du Rossignol, dont le bénéfice contribuait au financement de l'Arvan, haut moment de la vie villageoise de l'automne. En somme, il fut un des précurseurs des contemporaines fêtes des voisins.

Tous ces engagements, toutes ces manifestations, il les gardait dans sa mémoire et pouvait nous les faire revivre avec son franc-parler, son art de la narration; des moments mémorables.

Jean-Claude s'en est allé, mais le souvenir qu'il laisse demeure.

Pierre Schlaepfer
Fourrier retraité
Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires

Pasteur Etienne Sordet

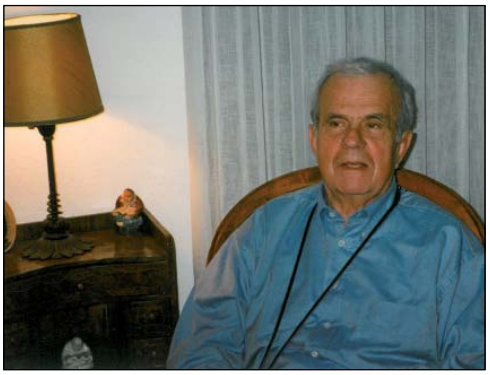

Ce samedi 22 mars au matin, le ciel avait revêtu son manteau de deuil. Dans sa petite chambre à la Maison de Pressy, Etienne Sordet rendait son dernier souffle, dans l'espérance de la Résurrection, après 90 années d'inspiration et d'expiration. Et dans ce souffle ténu, toute une vie riche d'un ministère pastoral qui l'aura conduit à Upsala, Zurich, Founex (aumônier à La Châtaigneraie), Genève dans les paroisses de Châtelaine, Vernier, Meyrin, Eaux-Vives, et enfin à Choulex-Vandœuvres. Il aimait cette parole du Seigneur adressée au prophète Jérémie : « Partout où je t'envoie, tu y vas. » Vous qui l'avez connu, vous vous souvenez sans doute de cet homme qui impressionnait, à la voix profonde et au visage sévère toujours prêt à s'ouvrir au rire fait d'éclats. Une voix qui savait nous transmettre avec force la sève de l'Évangile, non seulement du haut de la chaire mais aussi lors d'entretiens. Une voix qui parcourait les ondes de Radio Cité avec la complicité intellectuelle du philosophe Georges Haldas ou de l'historien Olivier Fatio. Vous vous souvenez peut-être de ses mains que Dieu lui avaient façonnées larges justement pour nous bénir abondamment.

Etienne Sordet, un homme fragile qui trouvait sa force non seulement dans sa foi, mais aussi dans la rencontre des autres et en particulier avec Jackie son épouse, présence accueillante.

Durant les derniers mois de son existence, il a été entouré par beaucoup d'amitié, de tendresse, d'affection, et par la prière des jeunes Catéchumènes au Chalet paroissial. Nombreuse fut l'assistance ce 27 mars pour lui dire « à-Dieu », l'occasion de chanter les cantiques (accompagnés par Florence Kraft) et de méditer les textes bibliques qu'il avait lui-même choisis (Psaume 34, Jérémie 1, 1-10, 1 Corinthiens 13, Jean 15, 12-17), des récits qui invitent à la louange, à la fidélité de la vocation, à cet essentiel qu'est l'amour, et à l'amitié qu'offre le Christ à chacun. Son testament en quelque sorte.

Humain comme tout un chacun, époux, père, beau-père, grand-père, pasteur, homme de radio et d'écriture, conseiller conjugal, président du Consistoire, Modérateur de la Compagnie des pasteurs, « patron », ami… nous garderons de lui ce qu'il aura semé en nous pour une espérance féconde. Il nous restera de lui ses très belles pages de liturgie pour s'adresser à Dieu, comme on parle à un ami, avec respect et en toute confiance.

À ses deux enfants Nathalie, Nicolas et à leurs familles vont nos condoléances.

Bruno Miquel, pasteur
(qui a eu le privilège d'être son stagiaire à Vandœuvres en 1982)

Marathon de Genève, Course des 10 km

Le 23 mai dernier la Course des 10 km, dans le cadre du Marathon de Genève, passait par Vandœuvres.

Des bénévoles étaient venus pour aider au ravitaillement des coureurs. Un grand merci pour leur présence et leur efficacité.

Ce fut une belle soirée dans une ambiance conviviale et sportive.

Photographies : Antoine Bachmann

Marche de la Ligue contre le cancer

C'est au cours du samedi 24 mai, chaud et ensoleillé, que la Marche de la Ligue contre le cancer s'est arrêtée à Vandœuvres pour la deuxième fois après son vif succès de 2006. Sur un parcours de dix kilomètres, les quelques 623 participants ont pu découvrir la commune sur un tracé praticable par tous. En effet, c'est en famille que certains sont venus marcher pour lutter contre le cancer, fléau du 21ème siècle. Pour les plus jeunes, un intestin géant pouvait être traversé afin de connaître les secrets de la digestion.

Jeremy Gardiol

Photos : Hervé Despland

DOMILY'S

Fête des Promotions

Une belle journée s'annonce, le soleil est présent, signe annonciateur que la fête des promotions cuvée 2014 sera réussie.

La foule des grands jours est rassemblée autour des écoliers de la commune, parents, famille, corps enseignant et autorités municipales.

Hervé Despland, président du conseil municipal, ouvre la partie officielle, suivi de Madame le maire Catherine Kuffer, puis de Madame Michèle Déchamboux, directrice d'établissement.

La remise des prix spéciaux est le prologue du moment tant attendu : celui du spectacle *Danses et rythmes* préparé par les écoliers depuis de longues semaines.

Un seul mot peut résumer leur prestation : magnifique. Quel entrain dans les chants, les danses, les rythmes, et quel plaisir sur scène !

C'est ensuite en fanfare, précédé de la *Fanfare l'Espérance Douvainoise*, que le cortège traverse le village pour se rendre dans le parc de la mairie où la fête a battu son plein, sous le soleil, à la grande joie des petits et des plus grands.

Claire de Haller
Photographies *: Lorin Voutat et Hervé Despland*

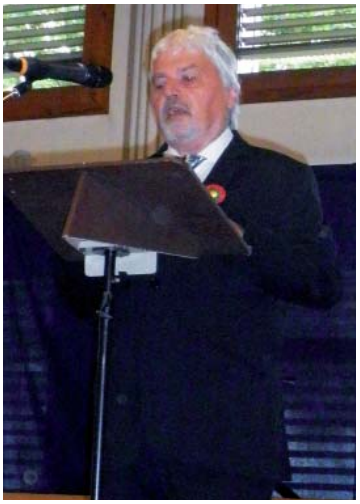

Une rentrée riche en nouveautés !

La rentrée 2014 a été riche en nouveautés pour l'équipe de l'école de Vandœuvres.

En effet, cette nouvelle année scolaire est placée sous le signe du progrès, avec l'instauration du mercredi matin à l'école pour les élèves du cycle moyen et l'enseignement de l'anglais dès la 7P.

Ainsi, suite au départ de notre collègue Catherine Chanson, qui est partie enseigner une année en Tunisie, et de Camille Theurillat, l'équipe s'agrandit et intègre trois nouvelles collègues, ce qui nous permet d'honorer les visées prioritaires du DIP en matière d'enseignement de l'anglais et d'appui à la lecture au cycle élémentaire.

Joana Aguiar Beselga, déjà connue des élèves pour avoir collaboré avec nous dans le cadre de stages ou de remplacements, est maintenant en charge de la classe de 6P/7P à mi-temps. Elle enseigne en outre l'anglais aux élèves de 7P et 8P.

Noémie Frauenfelder partage le duo avec Mme Aguiar Beselga en 6P/7P. Jeune maman, elle a obtenu son diplôme en 2008, puis s'est consacrée à l'éducation de ses enfants pour embrasser la profession cette année.

Enfin, nous accueillons Fatmire Lami Avidja, qui travaille à mi-temps avec Mme Belblidia en 2P/3P et est en charge de l'appui à la lecture pour les élèves de division élémentaire.

Jeune mariée, Mme Lami Avidja a obtenu son diplôme cette année et, outre son rôle dans notre école, elle met ses compétences au profit des élèves de Cologny, où elle exerce à 25 %.

De par leur nature ouverte, souriante et généreuse, nos nouvelles collègues illumineront la scolarité des élèves de l'école de Vandœuvres !

À la découverte des nouvelles technologies :

Cette année, le changement et le progrès sont de mise à l'école de Vandœuvres. Ainsi, nous avons la chance, dans le cadre de notre projet pédagogique et grâce à la très grande générosité des autorités communales, d'être dotés dans chaque classe de Tableaux blancs Numériques Interactifs, qui ont été installés au cours de l'été et qui sont maintenant fonctionnels. Véritables outils de transmission et d'apprentissage, les TNIs permettent à l'enseignant d'interagir avec les élèves autour de diverses activités et jeux, qui apparaissent sur la très grande surface que représente l'espace du tableau noir devenu blanc!

Mathématiques, français, sciences, arts visuels, toutes les disciplines bénéficieront à terme de cette nouvelle technologie.

Les enfants de l'école ont été enchantés de découvrir ce nouvel outil d'apprentissage et ils ont pris part avec joie - et un peu d'excitation il faut le reconnaître - aux premières activités proposées par les enseignants!

Emeline Legoupil

Noémie Frauenfelder

Joana Aguiar et
Fatmire Lami Avidja

BRÈVES

Projet Vandœuvres Esplanade

La Commune de Vandœuvres a présenté, le 4 février 2014, l'état d'avancement du projet Vandœuvres Esplanade à la population. Pour rappel, le projet consiste en la construction de trois immeubles, pour un total de 36 logements, d'aménagements extérieurs privés et publics, d'un parking souterrain d'une centaine de places et du remaniement du pourtour du centre communal.

Le dossier de requête en autorisation de construire, déposé par les architectes à fin mars 2014, a finalement été enregistré dans le courant du mois de juin. Le dossier est donc en consultation auprès des divers services du canton, en vue de l'obtention de l'autorisation de construire, que la commune espère recevoir dans le courant de l'automne 2014.

Dans l'intervalle, le groupe de travail « commune », formé des membres de l'Exécutif en charge du dossier, des présidents des commissions ad hoc du Conseil municipal et des mandataires, étudie de plus près les aspects techniques, énergétiques et architecturaux du projet, ainsi que le détail des aménagements extérieurs. Soucieuse de son environnement et attentive aux principes du développement durable, la Commune opte pour des matériaux simples mais de qualité, dans le but de réaliser des bâtiments sobres, qui s'insèrent harmonieusement dans le site, répondent aux exigences cantonales et dont les coûts de construction restent contenus dans le budget prévisionnel.

Les Autorités communales rappellent que ce projet répond à un réel besoin de logements sur la commune, puisqu'à ce jour, près de 90 demandes ont été enregistrées à la mairie. Ces appartements sont destinés exclusivement aux Vandœuvriens (aînés, familles et jeunes qui souhaitent rester ou se réinstaller sur la Commune). Le site sur lequel ces bâtiments seront construits, à l'entrée du village depuis la route de Meinier, offrira un dégagement rare et de qualité à ses futurs habitants.

Gestion des parkings villageois souterrain et extérieurs

Afin de remédier à ces diverses « maladies d'enfance », et pour tenter de ramener une certaine sérénité dans le village, les Autorités communales ont étudié, avec le mandataire et l'exploitant du parking souterrain, des solutions convenant à la majorité des utilisateurs. La Commune a ainsi proposé aux opposants du projet de stationnement limité du parking du centre communal des abonnements mensuels avec un usage souple à temps partiel dans le parking souterrain.

Par ailleurs, le parking extérieur, près du centre villageois, actuellement réservé aux entreprises, sera à nouveau ouvert aux visiteurs et clients des commerces du village, avec une durée de stationnement limitée.

Quant aux deux parkings du centre communal, ils auront le statut suivant :

- Le parking, côté village, sera privatisé et réservé au personnel de la voirie communale, ainsi qu'aux enseignants et aux autres intervenants en lien avec l'école.
- Le parking, côté tennis, reste public et sera en zone de stationnement à durée limitée.

Enfin, la Commune a effectué des travaux complémentaires dans le parking souterrain afin d'améliorer la fonctionnalité du site : accès, côté boulangerie, avec digicode, afin d'éviter un passage obligé par l'entrée principale, agrandissement de la rampe d'accès à l'entrée des véhicules, amélioration de la signalétique.

Les Autorités communales espèrent que ces divers ajustements, qui amènent un confort et une accessibilité plus grands aux différents parkings du village, apporteront aussi, chez les usagers, une meilleure compréhension de la politique menée par les Autorités et un plus grand respect des mesures prises.

Aménagements des préaux de l'école de Vandœuvres

Le préau de notre ancienne école, qui accueille les bambins des *Mille et Une Pattes* et du *Toboggan*, doit faire l'objet d'une cure de rajeunissement.

Les tilleuls, qui ombragent cette petite place triangulaire, sont malades et doivent être abattus ; de plus, les jeux d'enfants, installés depuis de nombreuses années, sont abîmés et ne répondent plus aux normes actuelles de sécurité.

Les Autorités communales vont étudier un projet d'aménagement de ce petit préau, au croisement des routes de Meinier et de Pressy, afin de mettre en valeur la belle bâtisse de l'ancienne

école et répondre aux impératifs de sécurité ; sans oublier, bien sûr, que ces jeux devront être attractifs pour leurs utilisateurs.

Au début de l'été, la mairie a par ailleurs été avisée de la dégradation avancée des jeux du préau de la nouvelle école. Ces derniers devront impérativement être déposés et évacués avant la reprise scolaire 2014-2015 pour des raisons de sécurité.

Dès lors, les Autorités communales étudieront, dès la rentrée, de manière globale, les deux périmètres, afin d'offrir de nouveaux jeux aux tout petits comme aux plus grands. Le maximum sera mis en œuvre pour que ces nouvelles installations puissent être réalisées dans le courant de l'année 2015.

École – installation de tableaux numériques dans les classes

Dans le courant 2013, la commune de Vandœuvres et le département de l'instruction publique, avec la collaboration de l'école primaire de Vandœuvres, ont mis sur pied un projet de modernisation des outils pédagogiques des écoles genevoises.

Les Autorités communales avaient donné un préavis favorable pour équiper les classes primaires de tableaux numériques, en remplacement des traditionnels tableaux noirs. Le projet initial consistait à équiper les classes des

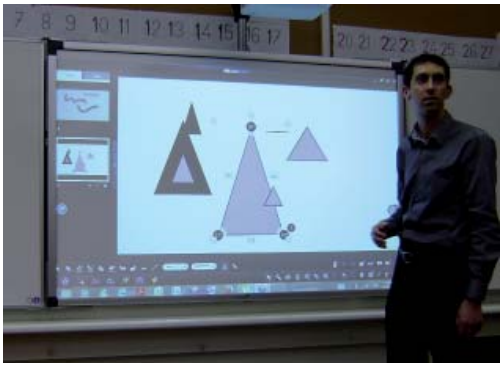

« grands » mais, après réflexion, la commission Bâtiments a accepté de pourvoir les huit salles du bâtiment, soit six classes primaires, une salle de travaux manuels et une salle ayant une fonction polyvalente (cours de musique, conférences, etc.)

Le canton et la commune se partagent les coûts de ces investissements : ordinateurs, logiciels et beamer à charge du canton ; tableaux numériques et raccordements électriques ad hoc, à charge de la commune.

Les travaux ont été réalisés durant la pose estivale afin que tout soit en état de fonctionnement à la rentrée scolaire 2014-2015.

Vandœuvres: étape sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Peut-être aurez-vous remarqué que, depuis ce printemps, quelques autocollants bleu foncé assortis d'un coquillage stylisé jaune, ont été apposé à différents carrefours de notre commune.

Ces autocollants balisent l'un des nombreux itinéraires permettant de retrouver les voies principales qui mènent à Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne, haut lieu de pèlerinage de la chrétienté depuis le début du IXe siècle et surtout, de manière officielle, depuis la fin du XVe.

Et peut-être vous serez-vous alors souvenus que si les armoiries de Vandœuvres sont ornées d'un coquillage, c'est parce que notre village était autrefois une étape sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle ; et que c'est en mémoire du patron de l'Espagne, que la chapelle catholique du chemin de la Blanche, dont la forme évoque celle d'un coquillage, a été dédiée à Saint Jacques. Une sculpture de bois, représentant un pèlerin, a d'ailleurs été érigée près de la petite église il y a quelques années.

Le 15 mars dernier, un groupe de près de

cent vingt personnes, membres de l'Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques, a inauguré le chemin de liaison permettant aux pèlerins modernes en provenance du Valais ou de l'Italie, par le Grand-Saint-Bernard, de rejoindre la cathédrale Saint-Pierre.

Après avoir posé des balises autocollantes depuis le village d'Hermance, les Amis de Saint-Jacques ont fait étape dans le parc de la mairie, où la soussignée s'est fait un plaisir de les accueillir. Un historien leur a alors expliqué que le temple de Vandœuvres – église Saint-Jacques jusqu'en 1536, date à laquelle la paroisse a adopté la réforme – constituait une halte bienvenue sur la route menant à Compostelle. Un squelette, tenant un coquillage entre ses mains, a été découvert lors des travaux de rénovation du temple, attestant que des pèlerins se sont fait enterrer avec leur coquille.

Après un petit moment d'échange et de partage, le groupe est reparti, heureux d'avoir, lui aussi, appris quelque chose. Il lui restait encore quelques kilomètres à parcourir jusqu'au centre ville… et plus de 1'860 jusqu'au terme de son périple, Saint-Jacques de Compostelle !

Catherine Kuffer

Convention entre les communes de Chêne-Bougeries et de Vandœuvres, concernant l'extension des compétences territoriales des agents de la police municipale des communes signataires

Le 28 mai dernier, les communes de Chêne-Bougeries et de Vandœuvres ont signé une convention étendant les compétences territoriales des agents de la police municipale (APM) des deux communes.

Selon cette convention, les deux polices municipales peuvent, en tout temps, patrouiller et appliquer les lois et règlements découlant de la loi sur les agents de la police municipale sur les deux territoires communaux.

La présence des APM sur le terrain s'en trouve renforcée et des patrouilles peuvent être assurées sur notre commune, même en cas d'absence de l'APM de Vandœuvres. Cette convention permet également à ce dernier de ne plus patrouiller seul.

Le chef du département de la sécurité et de l'économie, M. Pierre MAUDET, qui milite en faveur des collaborations entre les polices municipales, a salué cette démarche.

Fibre optique

Malgré les nombreuses démarches des autorités communales auprès des SIG et de Swisscom, la fibre optique ne sera pas déployée dans notre commune avant plusieurs années.

Cela nous a été confirmé lors d'une rencontre à la mairie, le 19 mai dernier, avec des représentants de Swisscom.

Selon ces derniers, les armoires VDSL, qui utilisent les câbles en cuivre du téléphone et qui permettent depuis quelques années au secteur du chemin de la Seymaz d'avoir un bon débit internet, peuvent être renforcées dans leur fonctionnement et leur puissance, ce qui permettra d'obtenir un meilleur débit, suffisant selon Swisscom, sachant que la fibre optique est inutilement puissante pour l'utilisation des ménages.

Swisscom nous a proposé en outre d'installer cet automne, à ses frais, deux nouvelles armoires au centre du village. Ces installations, qui seront mises en service en 2015, permettront d'augmenter sensiblement le nombre de foyers pouvant bénéficier d'un bon débit internet.

L'exécutif a vraiment tout tenté, depuis plusieurs années, pour que notre commune bénéficie de la fibre optique, mais les SIG, qui avaient promis en 2010 de la déployer à Vandœuvres dans les douze mois, n'ont pas tenu leur engagement.

L'an dernier, nous avons nourri de nouveaux espoirs lorsque nous avons appris que Swisscom testait, dans certaines communes suisses, une nouvelle technologie consistant à amener la fibre dans la rue (FTTS) au lieu de l'amener dans chaque maison (FTTH), ce qui permet de réduire notablement les travaux de génie civil nécessaires.

Dès qu'il a eu connaissance de cette information, l'exécutif a immédiatement réitéré sa demande, afin que Vandœuvres soit choisie prioritairement pour le déploiement de cette technologie, en attendant celui de la FTTH, mais ce sont Plan-les-Ouates et Cologny qui ont été retenues et qui seront les premières communes du canton à en bénéficier.

En résumé, malgré l'insistance des démarches de l'exécutif, il faudra encore patienter pour que la fibre optique soit déployée à Vandœuvres, mais la solution proposée par Swisscom permettra néanmoins d'améliorer sensiblement, et à relativement court terme, les débits internet dans la commune.

Renaturation de la Seymaz

Le chantier de renaturation de la Seymaz, dirigé par le Service de renaturation des cours d'eau de la Direction générale de l'eau, a débuté en mars dernier.

Dès l'automne, le nouveau cheminement sera ouvert au public.

La végétation existante le long des berges a été supprimée pour les besoins du projet.

Le fond bétonné de la rivière a été évacué pour générer un environnement plus naturel et diversifié et afin d'améliorer les échanges biologiques.

Le modelage des berges et du lit sont recréés de manière à donner une certaine sinuosité à la rivière, car la Seymaz n'a pas un débit et une pente suffisants pour que cela se produise naturellement. Les pentes des berges sont plus ou moins raides, afin de favoriser une diversification de la végétation.

Le long des pentes raides, des caissons de bois sont construits pour stabiliser le terrain et créer les sous-berges, côté Vandœuvres, qui servent de cachettes aux poissons et où ces derniers trouvent leur nourriture (insectes, larves etc.)

Sur les pentes douces, des nattes de coco, temporaires, sont posées pour un maintien de l'humidité et du terrain. Elles se dégradent naturellement à moyen terme. De nouvelles essences locales (arbres, arbustes, hélophytes) sont plantées.

Sur les berges plus pentues, une nouvelle arborisation est prévue (essences locales). Les jeunes arbres seront plantés en fin d'année (novembre-décembre).

La qualité du terrain, argile de bonne qualité, permet d'étanchéiser la rivière et de reformer les berges. On y ajoute du gravier pour améliorer la qualité du matériau.

Le chemin piétonnier est créé sur une seule berge, d'abord sur la rive droite, côté Vandœuvres, puis sur la rive gauche, côté Thônex, pour le secteur compris entre la route de Mon-Idée et le chemin De-Westerweller.

Ce projet entre dans le projet global de création de corridors biologiques.

Planification des travaux :
Hiver 2014 : plantations
2015-2016 : surveillance et entretien de la végétation par le Canton.

1er AOÛT

Discours du 1er août 2014

Chères Vandœuvriennes, chers Vandœuvriens, chers citoyennes et citoyens de Genève, de Suisse, d'Europe et du monde, Mesdames, Messieurs, chers amis, chers invités, chers enfants, dont les lampions éclairent si joliment la nuit.

Au nom des Autorités communales, je vous souhaite une cordiale bienvenue dans le parc de notre mairie, dans lequel nous sommes réunis pour célébrer ensemble la fête nationale suisse.

Une coutume, très établie, veut qu'à Vandœuvres ce soit le maire qui prononce la traditionnelle allocution, le 1er août qui précède les élections municipales. Celles-ci ayant lieu au printemps 2015, il m'appartient ce soir de vous livrer un message, tâche certes honorifique, mais non dépourvue de difficultés.

En guise d'ouverture de la partie officielle, je vous propose d'écouter quelques passages clés du pacte de 1291.

La Suisse et ses institutions ont besoin de forces vives, renouvelées et jeunes. C'est pourquoi, en signe d'encouragement et de reconnaissance pour

son engagement à la cause publique, je vais céder la parole à notre plus jeune conseiller municipal, qui est aussi le dernier arrivé au sein des autorités. J'ai nommé Maxime Provini, étudiant en International Business Management, très actif dans le monde associatif de son école. Arrivé au conseil municipal en février dernier, Maxime Provini, intéressé autant par la finance que par la restauration, ou encore par la musique (il joue de la batterie), aime relever les défis, tels qu'il s'en présente pour ainsi dire quotidiennement en politique. C'est donc ce tout jeune conseiller qui va vous faire lecture de notre texte fondateur :

Pacte de 1291

Au nom du Seigneur, amen. C'est accomplir une action honorable et profitable au bien public que de confirmer, selon les formes consacrées, les mesures prises en vue de la sécurité et de la paix. — Que chacun sache donc que, considérant la malice des temps et pour être mieux à même de défendre et maintenir dans leur intégrité leurs vies et leurs biens, les gens de la vallée d'Uri, la Landsgemeinde de la vallée de Schwyz et celle des gens de la vallée inférieure d'Unterwald se sont engagés, sous serment pris en toute bonne foi, à se prêter les uns aux autres n'importe quels secours, appui et assistance, de tout leur pouvoir et de tous leurs efforts, sans ménager ni leurs vies ni leurs biens, dans leurs vallées et au dehors, contre celui et contre tous ceux qui, par n'importe quel acte hostile, attenteraient à leurs personnes ou à leurs biens …, les attaqueraient ou leur causeraient quelque dommage. Quoi qu'il arrive, chacune des communautés promet à l'autre d'accourir à son secours en cas de nécessité, à ses propres frais, et de l'aider autant qu'il le faudra pour résister à l'agression des méchants et imposer réparation du tort commis. — C'est ce que, par le geste consacré, ils ont juré d'observer en toute loyauté, renouvelant par le présent traité le texte de l'ancien pacte corroboré par un serment; sous réserve que chacun, selon sa condition personnelle, reste soumis, comme il convient, à son seigneur et lui rende les prestations auxquelles il est tenu... Si d'autre part un conflit surgit entre quelques-uns, les plus sages des confédérés doivent intervenir en médiateurs pour apaiser le différend de la façon qui leur paraîtra efficace... Si quelqu'un, de jour ou dans le silence de la nuit, met criminellement le feu aux biens d'un confédéré, on ne doit plus jamais le considérer comme membre d'une de nos communautés... De plus, si l'un des confédérés en dépouille un autre de ses biens ou lui cause n'importe quel autre dommage, les biens du coupable que l'on pourra saisir dans les vallées doivent être mis sous séquestre pour dédommager la victime conformément au droit... Outre cela, chacun est tenu d'obéir à son juge et doit, s'il est besoin, indiquer de quel juge il relève dans la vallée... Et surgisse une querelle ou une discorde entre quelques confédérés, si l'une des parties se refuse à tout arrangement par voie judiciaire ou par accommodement, les confédérés sont tenus de prendre fait et cause pour l'autre partie. — Les décisions ci-dessus consignées, prises dans l'intérêt et au profit de tous, doivent, si Dieu y consent, durer à perpétuité; en témoignage et confirmation de quoi le présent acte, dressé à la requête des prénommés, a été muni des sceaux des trois communautés et vallées susdites. — Fait en l'an du Seigneur 1291 au début du mois d'août. »

Nous célébrons cette année le deux-centième anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération. Il y a deux cents ans, en effet, Genève faisait le choix de devenir suisse.

Tout comme en 1291, nos ancêtres de Uri, Schwyz et Unterwald concluaient une alliance de sécurité, d'entraide et de solidarité, pour se protéger des agresseurs, une poignée de notables, en 1814, décidait de demander aux cantons suisses protection et stabilité pour Genève.

La chute de Napoléon Bonaparte et la libération de Genève par les troupes autrichiennes, le 30 décembre 1813, l'avaient en effet placé face à un choix difficile : rester indépendante ou devenir suisse.

Après un très bref temps de réflexion, Genève se tourna vers la Suisse. Si l'élan du cœur avait pu être suivi, il aurait conduit à la restauration et au maintien pur et simple de la République, telle qu'elle existait avant le rattachement de Genève à la France, dont elle était devenue le chef-lieu du département du Léman, le 15 avril 1798.

Du côté des dix-neuf cantons suisses, on n'était pas très emballé non plus par l'idée d'accueillir cette république, enclavée en terre étrangère et connue pour son esprit frondeur et turbulent – déjà !

Il serait donc faux de croire que Genève s'est ruée dans les bras de la mariée, ni que celle-ci l'attendait avec impatience. Non ! le mariage de Genève et de la Confédération était un mariage de raison.

Malgré son tempérament farouchement indépendant, qui l'avait protégée de toute allégeance jusqu'à son annexion à la France, Genève savait que, désormais, elle ne pouvait plus rester isolée au cœur de l'Europe. Comme l'a écrit l'historien *Louis Binz*, dans son ouvrage *Brève histoire de Genève*, « *l'indépendance dans*

l'isolement était un idéal dépassé. L'époque des villes-Etats était révolue. Une seule solution s'imposait, la solution suisse ».

Deux conditions étaient alors posées au futur canton : présenter des frontières communes avec la Suisse et se doter d'une constitution plus conservatrice.

C'est à des diplomates très compétents que l'on doit l'entrée de Genève dans la Confédération. Dont, notamment**,** Charles Pictet de Rochemont, qui négocia la cession de territoires permettant le désenclavement de Genève. Cette difficulté à établir des frontières communes avec la Suisse étaient due, d'une part, à la réticence de la France et de la Sardaigne à céder leur territoire, et, d'autre part, à la crainte du gouvernement genevois de voir les terres catholiques s'accroître trop fortement, ce qui aurait changé le caractère religieux de la Rome protestante.

L'adhésion à la Suisse se fera en plusieurs étapes : la première, celle du 1er juin 1814, qui est la plus connue, car la plus festive, fut l'envoi, par le lac (par terre, il aurait fallu passer par la France !), de contingents fribourgeois et soleurois, qui venaient témoigner de la solidarité confédérale.

Le 12 septembre 1814, la Diète fédérale votait l'entrée de Genève (ainsi que de Neuchâtel et du Valais) dans la Confédération.

Le 19 mai 1815, Genève signait l'acte officiel de son entrée dans la Confédération, devenant ainsi le vingt-deuxième canton suisse.

Son territoire n'était alors encore composé que d'un petit nombre de communes. Il fallut attendre le **Traité de Paris**, puis celui de Turin, pour que Genève devienne un canton d'une seule pièce et contigu à la Suisse. C'est le 16 mars 1816 que le canton trouve ses frontières définitives.

Qu'en était-il de Vandœuvres**,** en ces temps troublés ? Notre commune, composée de moins de 600 habitants, protestante et résidentielle pour certains Genevois qui viennent y passer l'été, était déjà rattachée à Genève lors de son annexion à la France. Elle fit donc partie du Département du Léman de 1798 à 1813.

Le gouvernement français avait instauré le système politique des communes, ce qui fait que **le** 31 mai 1800 déjà, le conseil municipal tenait sa première séance à Vandœuvres. Il semble que Vandœuvres ne se soumettait pas facilement aux diktats de la préfecture et qu'« *elle salua avec une joie et une émotion particulières la Restauration de la République* » (*Histoire de Vandœuvre*s *Gustave Vaucher et Edmond Barde*).

L'histoire ne dit pas si Vandœuvres s'enthousiasma de la même manière pour l'adhésion de Genève à la Confédération, mais en tout cas elle fut très satisfaite de voir les frontières avec la Savoie reculer.

Par ce bref survol, forcément superficiel, **d'un moment charnière** de l'histoire genevoise – et donc de celle de Vandœuvres - je n'avais pas la prétention de vous donner un cours d'histoire. Ce rappel n'était, à mes yeux, que le meilleur moyen de célébrer, en ce jour de fête nationale**,** le deux-centième anniversaire de l'entrée de notre canton dans la Confédération.

La restauration de son statut de république indépendante a été pour Genève l'occasion de réfléchir à sa destinée, aux alliances à nouer pour garantir son avenir, sa survie. D'où sa décision, difficile à prendre, de lier sa destinée à celle de la Confédération, pour une question de sécurité et d'intérêts réciproques.

Deux siècles plus tard, ces bouleversements majeurs, survenus en moins de trente mois, reviennent à nos mémoires, par le biais des célébrations. C'est l'occasion de nous souvenir avec reconnaissance et respect du choix effectué par nos ancêtres, dont l'avenir a pu démontrer combien il était éclairé et adéquat.

Respect et reconnaissance car, depuis lors, tout en restant maître chez elle, Genève a obtenu les garanties internationales indispensables à sa sécurité et son économie.

D'ailleurs, le 20 novembre 1815 déjà, Genève tirait profit de son statut de canton suisse puisqu'il bénéficiait de la déclaration solennelle faite au Congrès de Vienne, « *de la reconnaissance et la garantie de la part de toutes les puissances de la neutralité perpétuelle de la Suisse dans ses nouvelles frontières* ».

Mais si Genève a profité des conditions de paix helvétiques, elle a aussi beaucoup apporté à la Suisse depuis son adhésion.

Osons dire, sans arrogance mais avec fierté, que notre canton, malgré ses *Genferei*, est devenu rapidement un maillon fort de la Suisse, dont elle a aidé à forger le destin. Grâce à son esprit d'entreprise et à sa créativité, grâce aussi aux nombreuses personnalités qu'elle lui a données : Dufour - nous célébrons cette année aussi les 150 ans de la première convention de Genève, début du droit humanitaire et de la Genève internationale – Dunant, Ador, pour n'en citer que quelques-uns.

En célébrant ce bicentenaire, Genève veut non seulement se faire aimer des Suisses, mais souhaite aussi que Genève aime la Suisse !

Car nous sommes toutes et tous intimement liés par une même destinée**,** celle que nos ancêtres

ont choisie pour nous en 1814.

Mais que ces frontières, établies à la hâte et sous la pression des puissances étrangères, ne nous fassent jamais oublier que nous partageons le même bassin de vie que nos amis de la France voisine, dont le pays a bien failli être le nôtre.

En ce 1er août 2014, alors que, trop souvent, on cherche à déchirer la Suisse, prenant prétexte de ses divergences, j'avais à cœur de rappeler que, bien au contraire, au-delà des difficultés, ce sont nos différences et la diversité de nos cultures qui font la richesse et la solidité de notre pays.

Avant de conclure pour permettre l'embrasement du feu de joie, je tiens à remercier très chaleureusement toutes celles et ceux, fort nombreux, qui ont contribué à la réussite de cette soirée. Ma gratitude va plus particulièrement au Club des Lutteurs de Genève, aux Cors des Alples ECHOGIA, ainsi qu'au Club des Yodleurs Alphüttli qui ont magnifiquement animé cette soirée. Mes remerciements s'adressent aussi à tous les intervenants de la commune qui ont permis, par leur travail, que ce 1er août soit une véritable fête. Et bien sûr merci aussi à Maxime Provini, qui nous a rappelé le contenu du Pacte de 1291, acte fondateur de la Confédération.

Merci enfin à vous toutes et tous, petits et grands, qui nous avez fait l'amitié de venir nombreux à Vandœuvres, célébrer de manière résolument patriotique notre fête nationale.

Merci pour votre écoute ! Passez encore une très belle soirée !

Vive Vandœuvres, vive Genève, vive la Confédération suisse !

Catherine Kuffer, maire

Photographies : Hervé Despland

TOURNOI DE PÉTANQUE

Un tournoi de pétanque, fort bien organisé par Claude et Magali Barras et la commune, a eu lieu ce samedi 6 septembre sur la jolie place de Vandœuvres réunissant une quinzaine d'équipes.

C'est dans une ambiance très chaleureuse et sous un soleil de plomb que les équipes composées de communiers et des autorités se sont affrontées boules à la main.

Un tournoi propice aux rencontres entre villageois, qui, un verre de pastis à la main pour ne pas trahir la tradition, s'en sont donné à cœur joie.

Ce fut une belle journée où chacun a pu s'amuser et faire plus ample connaissance.

Un grand merci aux organisateurs pour leur initiative et vive le prochain tournoi!

Lorin Voutat
Photographies : Hervé Despland

Histoire de la Dentelle (suite)

France

La véritable histoire de la dentelle débuta en 1665 avec l'établissement royal du *point de France*.

Les dentelles ou la passementerie que l'on a trouvé sur les portraits sont-elles de France ou d'Italie ? On ne peut pas l'affirmer, mais par contre on pense que les deux reines, d'origine italienne, Catherine et Marie de Medicis, ont certainement eu une grande influence. Après la mort de Catherine, on retrouva dans un coffre des centaines de carrés non montés, sans doute pour des couvre-pieds, des coussins, etc.

Les manufactures dentellières françaises étaient moins bien organisées que celles de Flandre ou d'Italie. Ces dernières évoluèrent commercialement et produisirent des dentelles d'une incomparable beauté.

En 1665, Colbert demanda au roi Louis XIV d'étatiser les manufactures pendant 10 ans, ce qui fut fait. Le but de Colbert était de reproduire exactement les modèles étrangers dont la vente était assurée. Pour cela il lui fallait les dessins et surtout la main-d'œuvre pour les reproduire exactement. Il recruta des ouvrières et des chefs d'atelier dans différents pays pour former et diriger les dentellières françaises. Il en vint tant qu'il fallut ouvrir d'autres centres.

Après dix ans environ d'étatisation, Colbert décida de libérer ces fabriques. Le résultat de la dentelle à l'aiguille était plus que satisfaisant, par contre celle aux fuseaux fut vouée à l'échec. Mais cette dernière ne resta pas ignorée en France et ne fut pas confectionnée selon la technique bruxelloise qui demandait une organisation toute particulière. De toute façon, Louis XIV n'appréciait pas la dentelle aux fuseaux, il la trouvait mauvaise et de courte durée. Malgré l'interdit du Roi, des fabriques de dentelles aux fuseaux furent encore créées. Les principaux centres dentelliers sont l'Ile de France, la Normandie de l'ouest, la Haute Loire et les Vosges de l'est.

Le Velay en Haute Loire fut un des plus anciens centres dentelliers de France. Dès le XVIIe siècle, peut-être même avant, Le Velay importa du fil de Haarlem et confectionna des dentelles de basse qualité destinées aux Indes espagnoles, via Cadix et Marseille. Colbert ne réussit jamais à imposer sa loi à un commerce de dentelles médiocres.

En 1830, Théodore Falcon, dessinateur intelligent et travailleur, réorganisa la manufacture du Puy en Velay. Il renouvela les modèles, forma des ouvrières et observa le mouvement de la mode. Plus tard, vers 1900, Odin fit des échantillons de dentelles qu'il envoya à Madagascar et en Chine, mais les modèles furent réalisés par le *Woman lace-guide* et la *Yohan-lace-factory*. Ce fut le début de la contrefaçon qui a pris aujourd'hui une ampleur extraordinaire.

La dentelle mécanique

En Angleterre, un jour de 1768, Mr. Hammond, fabricant de bas, en regardant la coiffe de sa femme, pensa qu'avec sa machine il pourrait peut-être en faire une semblable. Le résultat ne fut pas satisfaisant et le réseau fut assez médiocre.

En 1809 un autre fabricant de bas, John Heathcoat, inventa une machine à faire du tulle. Son compatriote Leavers la perfectionna et créa un métier qui porte encore son nom. On put dès lors fabriquer du tulle de belle qualités sur lequel on rebroda les motifs décoratifs faits à la main.

Bien qu'il risqua la peine de mort pour avoir sorti d'Angleterre une de ses machines pour l'introduire en France, l'Anglais Robert Webster, voyant combien la dentelle mécanique était appréciée chez nous et tout le bénéfice qu'il pouvait en tirer, installa le premier métier Leavers à St-Pierre-les-Calais en décembre 1816. En 1821, il y en avait 38 répartis dans onze fabriques. Les contrebandiers faisaient passer à ces dentelliers anglais installés en France le fil extrêmement fin qui leur était nécessaire et que notre pays ne possédait pas.

En 1823 un industriel, Jean-Noël Dubont, obtenait, en contrebande, un métier anglais et devenait ainsi le premier fabricant français de dentelles mécaniques.

En 1834, huit machines fonctionnaient aussi en Belgique et en Amérique.

C'est alors qu'une invention française, le

métier Jacquard, greffé sur l'invention anglaise de la machine de tulle, donna la machine à faire de la dentelle par l'adjonction du système de cartons perforés utilisés dans le métier de Lyon. On obtint ainsi une grande variété de dentelles. Sous Napoléon III, la technique se perfectionna et l'on obtint toutes sortes de dentelles, pour toutes les classes de la société.

Suzanne Hardmeyer

Informations prises dans le livre « 3 siècles de dentelles » musées Royaux d'Art et d'Histoire Bruxelles

VOYAGE DES JEUNES DE LA PAROISSE

Du silence du désert au fracas des roquettes

Été 2014, voyage des jeunes des paroisses protestantes de Cologny-Vandœuvres-Choulex et environs.

Yallaaaah ! 19 nous sommes partis… 19 nous sommes revenus.

Comme chaque année, les Catéchumènes de 17-18 ans projettent un voyage culturel et spirituel qu'ils préparent eux-mêmes de A à Z, organisation et financement. L'an dernier, c'était l'Afrique avec comme destination le Cameroun, une aventure humaine extraordinaire ! Et cette année, notre groupe a désiré fouler les terres de Jordanie et Israël avec comme objectifs soulignés au départ :

1/ Découvrir ces pays porteurs d'histoire politique, économique, biblique, avec ces noms qui ont résonné durant nos années d'instruction scolaire et religieuse…

*Ainsi nous avons marché dans le désert jordanien du **Wadi Rum**, et avons fait halte dans des lieux comme le **Mont Nebo** (là où Moïse aurait contemplé la Terre Promise), **Jéricho**, le site de **Qûmran** et ses très renommés Manuscrits découverts dans des grottes, les ruines de **Césarée de Philippe** et ses précieuses sources du Jourdain, **Tabga** et ses magnifiques mosaïques, **Capharnaüm** et la ville de **Tibériade**, les pierres de **Césarée Maritime** qui racontent Hérode et sa folie des grandeurs, **Saint Jean d'Acre** autrefois port d'attache des Croisés. Nous avons traversé*

*les collines de **la Samarie**, et séjourné à **Bethléem**, **Nazareth**, et bien sûr **Jérusalem**.*

2/ Être à l'écoute des habitants pour essayer de mieux comprendre la situation politique et religieuse de ce bout du monde dont les médias nous rendent régulièrement attentifs…

*Nous avons alors parcouru la Jordanie, les **territoires** aussi bien **israéliens** que **palestiniens**, en partageant beaucoup l'actualité avec nos guides, et les jeunes de notre âge… autour d'une chicha et d'un thé à la menthe très sucré. Voir ces centaines de kilomètres de ce mur gris qui serpente pour séparer a choqué plus d'un d'entre nous.*

3/ Nous ouvrir à d'autres cultures, sensibilités, approches spirituelles, recettes culinaires…

*C'est pourquoi nous nous sommes rendus à **Petra**, fascinés par cette civilisation nabatéenne.*

*Nous avons vécu quelques jours dans les déserts du **Neguev** et du **Wadi Rum** avec les Bédouins, l'occasion pour nous de vivre l'expérience du silence, du dépouillement, et de sentir notre fragilité. Nous avons aussi pu grimper vers la forteresse de **Massada**, puis découvrir l'histoire de la **secte des Esséniens** à **Qûmran** et son influence dans la foi juive et le christianisme. Les danses au Mur des Lamentations, les chants des églises catholiques, orthodoxes, protestantes, les appels à la prière des muezzin du haut des nombreuses mosquées, les magnifiques Jardins suspendus bahai's de Haïfa, nous ont sensibilisés à la diversité spirituelle de l'Orient.*

4/ Vivre la vie de groupe avec ses bons moments, ses joies et ses exigences, la richesse du partage, le respect de la différence, la découverte de la profondeur de l'être grâce aux moments de méditation et de silence dans le désert.

*C'est ainsi que nous avons pu rire et danser avec les bédouins, nager dans **le lac de Tibériade** et flotter sur la **Mer Morte** avec massage à la boue noire, nous isoler individuellement sur les rochers ocres du désert au crépuscule pendant une heure ou deux (sans craquer !), partager chaque soir un sujet de vie, terminer la journée par un poème ou une prière choisie par un jeune en correspondance avec sa sensibilité.*

5/ Revenir à Genève avec un message d'espérance pour l'avenir de ces pays…

*Nous avons alors fait halte à **Neve Shalom/ Wahat al-Salam** « Oasis de Paix », village situé entre Jérusalem et Tel Aviv où cohabitent dans un profond respect des familles israéliennes juives, chrétiennes et musulmanes. Avec comme lieu de rencontre le Dôme blanc où le silence est la seule parole autorisée.*

Les trois derniers jours à Jérusalem, nous avons vécu une expérience stressante avec les sirènes hurlantes d'alerte aux roquettes qui tombaient non loin. Toute la population se mettait immédiatement aux abris et nous avec elle: nous saisissions alors que ce n'était pas un exercice mais une triste réalité dans ce pays, avec chaque jour son lot de victimes innocentes. De plus, les tirs sur Tel Aviv pouvaient entraîner la fermeture de l'aéroport. Quel contraste avec le silence du désert et la contemplation de ses nuits étoilées avec comme écrin la Voie lactée !

Durant une année… ventes de pâtisseries, marchés aux puces, vide-greniers, jardinage, peinture, concert, manifestations communales, menus travaux, correspondance… à toutes les personnes qui nous ont soutenus dans nos efforts, les paroisses, les communes dont celle de Vandœuvres, nous aimerions leur dire toute notre reconnaissance pour avoir permis ce magnifique voyage riche en aventures humaines: en septembre, une invitation sera lancée pour leur redire encore… CHOKRAN, TODA RABA,

MERCI du fond du cœur !

Aymeric Miquel, Stéphanie Iselin, Corentin Barro, Jacques Lefebvre, Killian Papaux, Guillaume Montfort, Bénédicte Chenevard, Céline Courvoisier, Mathilde Court, Diane Collart, Manon Henchoz, Léonore de Saint Pierre, Alexandre van Leemput, Timothée Monforte, Alexandra Pellet, Lucie Emch, Clotilde Loup, accompagnés par les pasteurs Olivier Corthay et Bruno Miquel

Un jazzman à New York

Lorsqu'en 2008 Sébastien Ammann quitte la Suisse pour un stage de 6 mois dans la Grande Pomme, il est loin de se douter à quel point cette expérience va changer sa vie.

Initié au jazz à l'âge de 13 ans par son professeur de piano de l'époque, José Musetti, le coup de foudre est immédiat. Il intègre en 2002 l'école professionnelle de l'AMR/CPM (Association pour la Musique Improvisée). Il en sort en 2006 avec les félicitations du jury et lauréat de la bourse FriedlWald (Zürich). Avide connaissance et poussé par l'envie de se perfectionner, il décide en 2008 de partir pour New York et reprend les études au Queens College de New York à l'issue desquelles il obtient un master en « Jazz Performance ».

Ses liens avec la Suisse restent néanmoins très forts et il y revient régulièrement, notamment pour participer à des festivals comme Amadeus et le Festival de l'AMR.

En 2012, il enregistre un nouvel album, « Samadhi », avec le *Sebastien Ammann quartet*. Le quatuor, composé de Ohad Talmor (saxophone ténor), Dave Ambrosio (basse) et Eric McPherson (batterie), tous très demandés outre-Atlantique, entame en mars de cette année une tournée Européenne qui les emmènera de Genève à Lisbonne en passant par Paris, Porto et Lausanne.

L'amour de Sébastien Ammann pour la musique et sa détermination à réussir dans le milieu en font un exemple à suivre pour les générations futures. Vandœuvres peut être fière de lui ! Pour en savoir plus et pour vous tenir au courant de ses nouveautés et découvrir sa musique, visitez www.sebastienammann.com !

Sabrina Vazquez

Juliette Bernard, Skieuse

Skiant sous les couleurs du Ski-club Blonay, Juliette Bernard, 18 ans, habitante de la commune depuis toujours, est une skieuse au niveau international. Évoluant dans des épreuves de super-G, de géant et de slalom, elle sait aussi bien dévaler la piste à de grandes vitesses, telles que 100 km/h en super-G, que maîtriser les virages courts des slaloms.

Étudiante en terminale du collège, Juliette a dû apprendre à gérer son temps entre les études, les entrainements réguliers et les courses. En effet, cinq à six entrainements physiques par semaine en dehors des compétitions sont indispensables afin d'assurer un niveau de classement intéressant.

Se hissant au 3ème rang de la course internationale citadine de St-Gervais en slalom, elle se classe au 439ème rang mondial dans sa catégorie.

Terminant sa maturité, elle souhaite se consacrer pleinement au ski sur la saison 2014-2015 et va entamer un été au froid afin d'être, on l'espère, encore meilleure la saison qui vient.

Jeremy Gardiol

Noix de St-Jacques saveur citronnelle fondue d'endives

Ingrédients : 4 personnes

16 noix de St-Jacques
30 g de beurre clarifié
4 petites endives
2 citrons verts (zestes et quartiers levés)
½ citron jaune (zeste et jus)
30 cl fumet de poisson
20 g d'échalote émincée
Beurre
30-40 cl de crème
8 baies roses
1 bâton de citronnelle

Préparation

Prélever les zestes de citrons verts et jaunes. Les mettre dans une casserole avec de l'eau froide et porter à ébullition. Jeter l'eau et recommencer encore 2 fois (3 fois en tout)

Beurre clairifié

Faire fondre le beurre sur feu doux jusqu'à cristallisation de la matière lactique sans remuer. Écumer.

Sauce citronnelle

Émincer l'échalote et la citronnelle, faire revenir dans un peu de beurre. Mouiller avec 20 cl de fumet de poisson.
Laisser réduire de moitié et mettre la crème. Assaisonner et passer au chinois. Réserver.

Endives

Détacher 12 feuilles d'endives et émincer le reste finement. Faire fondre l'endive émincée dans un peu de beurre. Déglacer avec quelques gouttes de jus de citron jaune. Mouiller avec 3 cs de fumet de poisson.
Faire pareil avec les feuilles d'endives.

Noix de St-Jacques

Faire revenir les noix de St-Jacques 1 minute de chaque côté dans le beurre clarifié très chaud. Assaisonner de fleur de sel.

Décoration

Poudre de shishi toragashi (7 épices japonaises), zestes de citrons et 3 quartiers de citron vert par personne, baies roses.

Noix de St-Jacques sur sa crème de fèves

Ingrédients : 4 personnes

4 noix de St-Jacques
100 g de fèves
100 g de crème fraîche
Huile d'argan

Préparation

Blanchir les fèves 2 minutes dans une eau bouillante salée puis les rafraîchir immédiatement dans de l'eau glacée et les peler (garder 3 belles demi-fèves par personne pour la décoration)
Chauffer la crème et les fèves ensemble
Mixer très finement, saler et poivrer
Sauter les St-Jacques au beurre, juste noisette, sur chaque face et les assaisonner

Finition

Sur une assiette, poser une petite quantité de crème de fève, déposer dessus une noix de St-Jacques et 3 à 4 gouttes d'huile d'argan. Décorer avec les demi-fèves

Velouté de carottes au cumin et St-Jaques

Ingrédients : 3 personnes

1 botte de carottes fanes,
25 g de beurre, 25 cl d'eau (-> 250 ml),
1/2 litre de bouillon de légumes,
2 à 3 c à s de crème fraîche épaisse,
1/2 c à s de cumin moulu,
3 à 6 belles coquilles St-Jacques,
Fleur de sel, poivre

Préparation

Faites chauffer dans une casserole de l'huile d'olive et le beurre,
Laissez revenir les rondelles de carottes quelques minutes avant d'ajouter l'eau et le bouillon. Laissez cuire à petit feu pendant 20 à 25 minutes.
Mixez puis ajoutez le cumin, le sel, le poivre et la crème.
Réservez au chaud.
Faites griller rapidement les coquilles.
Verser le velouté chaud dans chaque assiette et déposez une coquille par-dessus.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Changement de direction

Mme Aline Gampert reprend la direction du Théâtre du Crève-Cœur, succèdant à sa maman Mme Anne Vaucher. Elle représente ainsi la troisième génération familiale à la tête de ce théâtre qui fête ses 55 ans cette année.

Nous leur souhaitons plein succès et nous réjouissons de pouvoir venir nous divertir.

PROGRAMME - SAISON 2014-2015

Léonie est en avance ou le mal joli

Dates : 16 septembre – 19 octobre 2014

Auteur : Georges Feydeau
Mise en scène : Julien George
Jeu : Charlotte Dumartheray, Myriam Sintado, Mariama Sylla, Clea Eden, Vincent Babel et David Casada
Scénographie : Khaled Khouri
Lumière : Philippe Maeder
Costumes : Irene Schlatter
Maquillages : Katrin Zingg
Production L'Autre Compagnie
Coproduction : Théâtre Le Crève-Cœur

Dans une famille bourgeoise Léonie est sur le point d'accoucher. Hélas! Les règlements de comptes et les mesquineries entre gendre et belle-famille vont bon train, l'arrivée d'une sage-femme tyrannique finit de chambouler toute hiérarchie dans la maison, suscitant ainsi une sorte de comique de l'absurde dont cette pièce est l'un des plus éclatants témoignages. Ce qui devait être un moment de joie va tourner à la catastrophe...

Héloïse

Dates : 11 novembre – 14 décembre 2014

Auteur : Marcel Aymé
Mise en scène : Camille Giacobino
Jeu : Barbara Tobola, Pietro Musillo
Son : Graham Broomfield
Lumières : Jean-Michel Carrat
Costumes : Eléonore Cassaigneau
Maquillages : Arnaud Buchs
Production : Opus Luna Cie
Coproduction : Théâtre Le Crève-Cœur

Martin, un homme de trente-cinq ans, se transforme en femme tous les soirs et redevient homme tous les matins... « Héloïse » est l'incarnation féminine de Martin et Mme Martin (la femme de ce dernier) voit évidemment en celle-ci une ennemie ! Et pourtant elles doivent vivre ensemble ! La cohabitation est d'autant plus difficile que Martin et Héloïse tombent amoureux l'un de l'autre...

Mon père et moi

Dates 13 janvier – 18 janvier 2015

Auteur : Ariane Dubillard
Mise en scène : Anne Vaucher
Jeu : Ariane Dubillard
Lumières : René Donzé
Production : Théâtre Le Crève-Cœur

« Après la mort de mon père en 2011, je me suis mise à écrire un spectacle pour moi. Mon père, c'est la grande histoire de ma vie. Je me suis aperçue à quel point j'étais tissée de lui. C'était un amour très fort, immense. Un amour plus grand que la mer… Et puis soudain, toute mon histoire s'est mise à couler.»

Brel en 1000 temps

Dates 20 janvier – 24 janvier 2015
27 janvier – 1er février 2015

Mise en scène : Alain Carré
Jeu : Alain Carré
Musique : Dimitri Bouclier, accordéon
Lumières : René Donzé
Production Créations : Internationales

Alain Carré restitue une nouvelle approche des plus belles chansons de Jacques Brel. Si le chant est occulté, c'est au profit de l'art de dire qui véhicule les mots et invite à saisir l'essence des paroles. Ainsi la chanson, prise au mot, peut onner ses lettres de noblesse à la poésie.

Assoiffés

Dates 17 février – 22 mars 2015

Auteur : Wajdi Mouawad
Mise en scène : Vincent Babel
Collaboratrice Isabelle Sarment
Jeu : Isabelle Caillat, Jean-Luc Farquet et Lionel Brady
Espace visuel et sonore : Lorédane Straschnov
Lumières : René Donzé
Production : Cie Baleine
Coproduction : Théâtre Le Crève-Cœur

Boon, un anthropologue judiciaire, témoigne d'une enquête qui a bouleversé ses convictions et sa perception de la réalité. À travers l'histoire de Murdoch, un adolescent qui se lève un matin incapable d'arrêter de parler et celle de Norvège, une victime d'une transparente vulnérabilité, Boon replonge dans sa propre adolescence. Soudain, la barrière entre la réalité et la fiction se dissout, les frontières du temps explosent et la force de vivre triomphe de l'inertie.

Jean et Béatrice

Dates 21 avril – 24 mai 2015

Auteur : Carole Fréchette
Mise en scène : Mariama Sylla
Collaboratrice : Ariane Catton
Jeu : Hélène Hudovernik et Vincent Babel
Production : Cie L'ESP&RLUETE
Coproduction : Théâtre Le Crève-Cœur

Dans son appartement au 33e étage, Béatrice attend l'homme qui la délivrera de sa solitude. Elle place une annonce promettant une récompense substantielle à celui qui saura l'intéresser, l'émouvoir et la séduire. Jean, chasseur de primes, se soumet aux trois épreuves par appât du gain. Mais Béatrice hausse les enchères : il s'agit en fait d'inventer l'amour.

Apéritifs Crève-Cœur

Lectures à deux voix : Anne Vaucher et Alain Carré

3 dimanches dans l'année, à 11h00 :
26 octobre 2014 ,
1er février et 12 avril 2015

Rendez-vous avec les écrits de grandes personnalités de la scène:
– Marguerite Duras
– Ariane Mnouchkine
– Anne Philipe
– Antoine Vitez
– Jacques Copeau
– Louis Jouvet

Une réflexion sur le théâtre.

REPRÉSENTATIONS ET RÉSERVATIONS

Les représentations ont lieu :
du mardi au samedi à 20h et le dimanche à 18h

Théâtre Le Crève-Cœur
Chemin de Ruth 16, 1223 Cologny GE
Réservations: +41 22 786 86 00 / info@lecrevecoeur.ch
www.lecrevecoeur.ch

VOIX D'OR – VOIX de TENORS

Qu'on se le dise !

Le chœur de Vandoeuvres – Choulex – Cologny

cherche de **nouveaux choristes**

en particulier des ténors et des basses-barytons

intéressés par la pratique d'un art choral classique de qualité.

Les répétitions privilégient un travail vocal soigné.

Dans un climat amical.

Elles ont lieu chaque lundi de 19h à 20h45.

Renseignements pratiques :

Chef de chœur **Didier Bonvin** digabonvin@bluewin.ch

Présidente **Danièle Jacquet** daniele.jacquet@gmail.com
022/750.18.64

Site du chœur www.choeurdevandoeuvres.ch

association genevoise d'intégration sociale
agis-ge.ch

Agis est une association créée en 1987, qui a pour mission la reconnaissance et la valorisation de la personne handicapée, son droit aux loisirs et à des relations d'amitiés.

Sa vocation principale est la mise en contact de personnes bénévoles avec des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap mental, physique et/ou sensoriel pour partager des loisirs et d'accompagnement comme une sortie au parc avec un enfant, une séance de cinéma avec un adolescent, un accompagnement à la piscine pour un adulte, etc.

Si vous avez plus de 18 ans et quelques heures à offrir par mois, si vous êtes sensibilisés par le domaine du handicap et motivés par le partage de relation, contactez-nous :

AGIS Association Genevoise d'Intégration Sociale
(022 /308 .98.10
Mail info@agis-ge.ch
www.agis-ge.ch

OFFRES « MOBILITÉ DOUCE 2014 »

Abonnement demi-tarif CFF

Aux Aînés et aux jeunes de moins de 25 ans révolus, **un abonnement ½ tarif CFF** valable une année est offert.

Cartes journalières CFF

Deux cartes journalières CFF sont en vente à la Mairie, au prix unitaire de **CHF 40.-**, pour une journée complète de transport sur les lignes des CFF, les bateaux et les cars postaux, ainsi que dans les trams et les bus de la plupart des villes suisses, y compris à Genève.

Elles sont destinées en priorité aux personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Vandœuvres.

Carte Bonus Unireso

Aux Aînés et aux jeunes de moins de 25 ans révolus, d'une valeur de CHF 50.- (une carte par année et par personne).

Acquisition d'un vélo électrique

Lors de l'acquisition d'un vélo électrique les communiers bénéficient d'une subvention cantonale de CHF 250.-, pour autant que cet achat soit fait sur Genève.

Afin de pouvoir en profiter il faut adresser une demande écrite à la mairie en indiquant :

- vos coordonnées (nom, adresse et numéro de téléphone)
- vos références postales ou bancaires (compte IBAN complet)
- l'original de votre facture

MÉDAILLES POUR CHIENS 2014

Les médailles sont disponibles en mairie avec les documents suivants :

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données ANIS (puce électronique) ;
- l'attestation d'assurance responsabilité civile spécifique pour «détenteur de chien»;
- le certificat de vaccination avec vaccin valide contre la rage. Pour les vaccins DEFENSOR 3, RABDOMUN, RABISIN ET NOBIVAC RABIES, la validité est de 3 ans ;
- l'attestation de suivi du cours théorique ou le justificatif de sa dispense délivré par le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) ;
- l'attestation de suivi du cours pratique ou le justificatif de sa dispense fourni par le SCAV ;
- la pièce d'identité du propriétaire.

Tarif : CHF 10.- (frais administratifs, perçus par la mairie)

L'impôt pour le ou les chiens est perçu directement par l'administration fiscale cantonale qui adresse un bordereau aux propriétaires.

Liste des cours et activités proposés dans la commune

Cours	Jours		Responsables	
Init. danse classique*	Lundi	16h15-18h30	Mme I. PADOVANI	079 242.76.01
Tennis*	Lundi	16h00-20h00	M. H. GOUILLER	078 829.46.63
Théâtre	Mardi	17h00-18h30	Mme G. BOETSCH	079 250.70.01
Gym Senior	Mardi	16h20-17h30	Gym Senior Genève	022 345.06.77
Gym du dos	Mardi	19h30-20h30	M. J.-M. AELLEN	022 311.89.54
Init. danse classique*	Mardi	16h15- 18h30	Mme I. PADOVANI	079 242.76.01
Init. danse classique*	Mercredi	9h00-17h45	Mme I. PADOVANI	079 242.76.01
Danse contemporaine (adultes)	Mercredi	18h00-19h00	Mme M. MAILLIET	079 212.49.47
Tennis*	Mercredi	13h00-19h00	Mme E. WERREN	022 349.44.47
Init. danse classique*	Jeudi	16h15-19h00	Mme I. PADOVANI	079 242.76.01
Tennis*	Jeudi	16h30-19h30	Mme E. WERREN	022 349.44.47
Init. danse classique*	Vendredi	16h30-18h30	Mme I. PADOVANI	079 242.76.01
Peinture adultes* (1 x par mois)	Samedi	9h30-16h00	Mme de MOUCTOURIS	022 750.14.06
Danse africaine * (1 x par mois)	Samedi Vendredi	10h00-11h30 20h00-21h30	Mme C. BONNARD	022 750.19.94

** Merci de prendre contact avec le professeur pour connaître la répartition détaillée des cours*

* * * * *

Activités

Chœur	Lundi	19h-20h45	Mme D. JACQUET	022 750.18.64
Les Vand'œuvriennes	Dernier mardi du mois		Mme I. STALDER	022 750.17.02
Club de Bridge	Jeudi	dès 14h00	M. M. HAGMANN	022 348.21.39
Tennis		----	Mme L. BACHMANN	022 772.04.03

INFORMATIONS COMMUNALES

Mairie ☎ 022 750.14.18 www.vandoeuvres.ch e-mail : info@vandoeuvres.ch
104, route de Vandœuvres 1253 Vandœuvres
Heures d'ouverture : Lundi et mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00
Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00, après-midi fermé

État civil :
Chemin des Rayes 3 - Case postale 160 - 1222 Vésenaz
☎ 022 722.11.80 - Fax 022 722.11.88
E-mail : etat-civil@collonge-bellerive.ch
Heures d'ouverture au public :
Lundi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h30 Jeudi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous
Mardi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h00 Vendredi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous
Mercredi 8h30 - 11h00 / 12h00 - 15h00

Levée des déchets ☎ 022 752.21.01 et 079 625.27.87
M. Thierry Pradervand
Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h00
Déchets de jardin : de mars à septembre lundi dès 6h00
d'octobre à Noël lundi et jeudi dès 6h00
Papier et carton : dernier mercredi du mois
Objets encombrants : premier mercredi du mois
Verre, PET, ALU : conteneurs au parking du centre communal
Frigidaires : repris par les commerces spécialisés ou rendre gratuitement à
ESREC de la Praille ☎ 022 388 11 99 ou chez Cargo-Domicile ☎ 022 308.90.00

Voirie ☎ 022 750.12.68

APM
M. Frédéric Bennici ☎ 022 750.97.35
Mairie de Vandœuvres 104, route de Vandœuvres 1253 Vandœuvres

Service du feu
SIS (urgences) ☎ 118

Ramoneur officiel
M. René Thiémard 022 756 37 20

École primaire 4, route de Pressy ☎ 022 750.22.17
Jardin d'enfants *Le Toboggan* 2, route de Pressy ☎ 022 750.10.01
Garderie *Les Mille et Une Pattes* 2, route de Pressy ☎ 022 750.14.08
Association *Koala* 47, route de Mon-Idée ☎ 022 349.30.66

Paroisse protestante
Pasteur : Bruno Miquel, 4, place de Vandœuvres, 1253 Vandœuvres
☎ 022 750.23.83 ☎ 079 827.78.45 courriel: *bruno.miquel@protestant.ch*
Secrétariat : Mme Catherine Settimo,
15 chemin des Hauts-Crêts, 1223 Cologny ☎ 022 750.10.86
(mardi et vendredi, de 14h00 à 17h00, et le mercredi matin de 9h00 à 12h00)
Temples : temple de Vandœuvres, 1, place de Vandœuvres, 1253 Vandœuvres
temple de Cologny, 2, place Pierre-Gautier, 1223 Cologny
Courriel : *cologny-vandoeuvres-choulex@protestant.ch*
Site : *www.cologny-vandoeuvres-choulex.ch*

Paroisse catholique
Père : Ryszard Kluba, 186, route de Choulex, 1244 Choulex
☎ 022 750.13.05 fax 022 750.13.54
Secrétariat : Mme Geneviève Edwards
Mardi 14h00-17h00 ☎ 022 750.13.05 fax 022 750.13.54
Églises : église de Choulex, 186, route de Choulex, 1244 Choulex
chapelle St-Jacques, chemin de la Blanche, 1253 Vandœuvres
Courriel : *choulex.vandoeuvres@cath-ge.ch*
Site : *www.cath-ge.ch/fr/paroisse-choulex-vandoeuvres*

Service d'urgence des médecins (jour et nuit) ☎ 022 320.25.11

IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile)
Central d'appel ☎ 022 420.20.00

CMD (Centre de maintien à domicile) ouvert de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h
38, rue des Vollandes, 1207 Genève ☎ 022 420.20.13

Cartes d'identité délivrées à la mairie
Lundi après-midi de 14h00 à 16h00 et jeudi matin de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous :
Mme Francine Rocherieux ☎ 022 750.14.18
Documents nécessaires :
Livret de famille ou certificat individuel d'état civil ou acte de famille + attestation d'établissement pour les Confédérés - 1 photographie récente, format 3,5 cm x 4.5 cm visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre - ancienne carte d'identité
Pour les mineurs :
Signature obligatoire dès 7 ans révolus et d'un représentant de l'autorité parentale.
En cas de parents divorcés, jugement de divorce à présenter.
Délai de livraison : 8 jours ouvrables
Tarifs (à régler à la commande, en argent liquide, frais et port compris) :
enfant : Fr. 35.- adulte : Fr. 70.-
Passeports biométriques
Passer commande au Service des passeports 88, rte de Chancy, 1213 Onex
Sur rendez-vous :☎ 022 546.46.66 ou *www.passeportsuisse.ch*

AGENDA

BIBLIOBUS

Horaire 2014 : les jeudis suivants, de 14h à 17h
27 novembre

Horaire 2015 : 22 janvier 14 mai
19 février 11 juin
19 mars

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 29 novembre 2014
de 10h. à 18h

ne manquez pas de venir au traditionnel Marché de Noël de Vandœuvres

Belle journée en perspective !

AÎNÉS

Prochaine rencontre le
mercredi 21 janvier 2015
Réservez déjà cette date dans vos agendas !
Des informations plus détaillées vous parviendront en temps voulu.